

2024 - 052

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL D'AMANCY DU 15 AVRIL 2024**

La réunion du Conseil municipal s'est tenue à la mairie à 20h00

Présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, RAMUS Nelly, BERTHET Bernadette, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, PAUZE Sonia, LETT Philippe, NICOLLIN Stéphane, BOUCHET François-Xavier, VIGUIER Elodie.

Excusés KRAEUTLER Janine qui donne pouvoir à DOLDO Dominique,

Absents : TISSOT Jean-Paul, CONSTANS Juanita, CASONI Sébastien, BOUVARD Gilles, BOLCHOFF Marine.

Secrétaire de séance : Mme VIGUIER Elodie

* * *

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour étaient les suivantes :

- 1°) Finances – Décision modificative n° 1 sur le budget 2024
- 2°) Marchés publics – Attribution du marché relatif à l'entretien des voies communales et aux petits travaux de voirie
- 3°) Marchés publics – Avenant n° 1 au lot 5 « Electricité » du marché relatif à la construction de garages communaux
- 4°) Marchés publics - Constitution d'un groupement de commandes entre la CCPR et les Communes d'Amancy, Arenthon, Eteaux, La Chapelle-Rambaud, Saint Laurent, Saint Pierre en Faucigny et Saint Sixt pour le choix d'un fournisseur de repas en liaison froide.
- 5°) Patrimoine – Acquisition des parcelles cadastrées en section B sous les numéros 267, 269 et 1185 appartenant à la société coopérative agricole laitière d'Amancy
- 6°) Patrimoine - Convention de mise à disposition de locaux dans l'école élémentaire au profit de la CCPR afin d'accueillir une classe de maternelle
- 7°) Ressources humaines – Instauration des autorisations spéciales d'absence pour motifs personnels ou familiaux au profit des agents
- 8°) Ressources humaines – Création et suppression de poste

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

Approbation de la décision modificative n°1 sur le budget principal de l'exercice 2024, qui s'équilibre à **26 893,28 €** en recettes et dépenses d'investissement
Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'une écriture d'ordre liée à des travaux réalisés par le SYANE qui n'a pas d'incidence budgétaire

Attribution à la société EIFFAGE ROUTE CENTRE EST SAS du marché à bons de commande relatif à l'entretien des voies communales et petits travaux de voirie. Le montant annuel du marché, d'une durée de 4 ans, varie de 40 000 à 160 000 € HT.

Approbation de l'avenant au lot 5 « Electricité » du marché relatif à la construction de garages communaux et d'un grenier à sel, d'un montant de 559, 93 € HT (+3,19 %)

Approbation de la constitution d'un groupement de commandes entre la CCPR et les Communes d'Amancy, Arenthon, Eteaux, La Chapelle-Rambaud, Saint Laurent, Saint Pierre en Faucigny et Saint Sixt pour le choix d'un fournisseur de repas en liaison froide.

Acquisition des parcelles cadastrées en section B sous les numéros 267, 269 et 1185 appartenant à la société coopérative agricole laitière d'Amancy, au prix de 209 000 euros

Approbation de la convention de mise à disposition de locaux dans l'école élémentaire au profit de la CCPR afin d'accueillir une classe de maternelle

Fixation des d'autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité et à l'occasion de certains événements familiaux pour le personnel communal

Création et suppression de postes afin de permettre un avancement de grade

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h05

Fait à AMANCY le 18 avril 2024

Le Maire,

Dominique DOLDO



La secrétaire,

Elodie VIGUIER